

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES TRANSPORTS
ET DES COMMUNICATIONS

ENQUÊTE SUR LA DÉCISION DU CN RAIL DE VENDRE LA VOIE PRINCIPALE
RELIAIT TRURO À SYDNEY EN NOUVELLE-ÉCOSSE

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1992

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* de mercredi le 11 décembre 1991 :

L'honorable sénateur Graham propose, appuyé par l'honorable sénateur Olson, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications soit autorisé à faire enquête et rapport sur la décision du Canadien National de vendre la voie ferrée principale reliant Truro à Sydney, en Nouvelle-Écosse; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 14 avril 1992.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Gordon Barnhart

SOMMAIRE DES DÉPENSES

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES	8,750 \$
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	500 \$
AUTRES DÉPENSES	750 \$
TOTAL	10,000 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité le

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

Le président du comité permanent des transports et des communications

Date

Le président du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration